

# MAGHREB OXYGÈNE

## COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2008

ACTIF			PASSIF			COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
ACTIF (en milliers MAD)	30/06/08	31/12/07	PASSIF (en milliers MAD)	30/06/08	31/12/07	En milliers de dirhams	30 juin 2008	30 juin 2007
Immobilisations incorporelles	54	76	Capital	81 250	81 250	Produits des activités ordinaires	103 619	93 593
Immobilisations corporelles	161 396	166 012	Prime d'émission	40 990	40 990	Autres produits	2 405	3 507
Titres mis en équivalence	11 019	9 724	Réserves consolidées	61 394	56 772	Coût des biens et services vendus	(42 742)	(45 858)
Autres immobilisations financières	1 388	1 388	Résultat consolidé de l'exercice	7 801	11 933	Charges de personnel	(17 761)	(13 653)
Titres de participation non consolidés	190	190	Capitaux propres - part du groupe	191 435	190 945	Autres produits et charges opérationnels	(23 557)	(14 832)
Impôts différés actifs	2 213	2 317	Intérêts minoritaires	-	-	Résultat opérationnel avant amortissements	21 964	22 757
Autres actifs non courants	62 124	62 841	Capitaux propres	191 435	190 945	Dotations aux amortissements	(9 809)	(8 939)
<b>Actifs non courants</b>	<b>238 384</b>	<b>242 548</b>	Emprunts et autres passifs financiers à long terme	85 603	89 577	Résultat opérationnel	12 155	13 818
Stocks	22 788	24 599	Impôts différés passif	13 207	13 652	Coût de l'endettement financier brut	(2 895)	(3 833)
Clients	128 437	109 078	Autres passifs non courants	17 054	15 212	Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	-	-
Autres créances d'exploitation	17 978	9 995	<b>Passifs non courants</b>	<b>115 864</b>	<b>118 441</b>	Coût de l'endettement financier net	(2 895)	(3 833)
Titres et valeurs de placement	7 029	0	Dettes fournisseurs	42 003	36 569	Résultat avant impôt des sociétés intégrées	9 260	9 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie	133	331	Autres passifs courants	18 050	18 621	Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	1 295	282
<b>Actifs courants</b>	<b>176 365</b>	<b>144 003</b>	Emprunts et autres passifs financiers à court terme	47 397	21 975	Impôts sur les résultats	(2 754)	(3 495)
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>414 749</b>	<b>386 551</b>	<b>Passifs courants</b>	<b>107 450</b>	<b>77 165</b>	<b>Résultat net consolidé</b>	<b>7 801</b>	<b>6 772</b>
			<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>414 749</b>	<b>386 551</b>	dont part du groupe	7 801	6 772
						dont part minoritaires	-	-
						Résultat net par action (en dirhams)	9,6	8,3
						Résultat net par action dilué (en dirhams)	9,6	8,3

### PRÉSENTATION SÉLECTIVE DES NOTES ANNEXES

#### Note 1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2008.

Les comptes consolidés semestriels résumés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du mardi 23 septembre 2008.

Les états financiers consolidés du groupe Maghreb Oxygène au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2007 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés semestriels clos au 30 juin 2008 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2008 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2007.

#### Note 2. Effets de l'application des IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

- Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, l'immobilisation en non valeurs a été portée directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;

- En conformité avec l'IAS 17, les actifs financés par des contrats de location financière (leasing) sont capitalisés pour la valeur des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure et la dette correspondante est inscrite en « dettes financières ». Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Les dotations aux amortissements des actifs acquis dans le cadre de ces contrats sont comprises dans les dotations aux amortissements ;

- Les actifs donnés par Maghreb Oxygène dans le cadre de location financement sont reclassés en « actifs non courants » conformément à l'IAS 17.

- Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable, un contrôle conjoint, ou un contrôle exclusif ;

- Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an à l'exception des emprunts qui ont été renouvelés avant la date d'établissement des comptes en IFRS ;

- Allongement de la durée d'amortissement du matériel d'exploitation de 15 à 20 ans pour tenir compte du rythme de dépréciation économique de ces actifs ;

- Réduction de la durée d'amortissement du matériel informatique de 10 ans à 5 ans pour tenir compte du rythme de dépréciation économique de ces actifs ;

- Les pièces de rechange spécifiques à une immobilisation comptabilisées dans les comptes sociaux en stocks sont immobilisées et amorties selon le même rythme que l'immobilisation principale en IFRS ;

- Constatation des impôts différés ;

- Les créances clients dont le délai de paiement dépasse une année sont évaluées à leur juste valeur en IFRS.

#### Note 3 : Périmètre et méthode de consolidation

A la date du 30 juin 2008 et du 31 décembre 2007, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit :

Titres	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	Intégration globale
Proactis	25%	25%	Mise en équivalence
Tafraoui	24%	24%	Mise en équivalence

Les participations dans lesquelles le Groupe Maghreb Oxygène détient une influence notable ou le contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté au titre de l'acquisition des titres de participation cités ci-dessus.

Abdelaziz ALMECHATT  
COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A  
83, Avenue Hassan II  
Casablanca

Abdellah RHALLAM  
FIDECO  
124, Bd Rahal El Meskini  
20100 Casablanca

### MAGHREB OXYGENE S.A

#### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire des comptes semestriels consolidés résumés de la société Maghreb Oxygène S.A au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes internationales. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes consolidés résumés susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Maghreb Oxygène S.A au terme du semestre arrêté au 30 juin 2008, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément à la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le caractère estimatif des informations sectorielles exposées dans les Notes 1 (§ 3.9.20) et 23 de l'annexe relative aux comptes consolidés clos au 31 décembre 2007.

Casablanca, le 19 septembre 2008

#### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COOPERS & LYBRAND (MAROC) SA

FIDECO

ABDELAZIZ ALMECHATT

ABDELLAH RHALLAM

COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.  
83, Avenue Hassan II  
20100 CASABLANCA  
Tél : 022 35 38 70 - Fax : 022 33 55 55  
Rég. Com. Casablanca N° 75.743

FIDECO sarl  
124, Bd Rahal El Meskini  
CASABLANCA  
☎ 022 31 63 49/31 73 65/31 93 13